

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Edition Chronologique n°06 du 3 février 2012

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°11

DÉCISION N° 130012/GEND/DOE/SDOE
portant abrogation de textes.

Du 23 décembre 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs.*

DÉCISION N° 130012/GEND/DOE/SDOE portant abrogation de textes.

Du 23 décembre 2011

NOR D E F G 1 1 5 2 4 4 1 S

Textes abrogés :

Décision n° 35100/DEF/GEND/BS/STR du 13 juillet 1979 (BOC, p. 3422 ; BOEM 650.1).

Décision n° 16674 du 31 mars 1983 (BOC, p. 2109 ; BOEM 650.1.1).

Référence de publication : BOC N°06 du 3 février 2012, texte 11.

Les textes suivants sont abrogés :

- décision n° 35100/DEF/GEND/BS/STR du 13 juillet 1979 relative au changement d'appellation des commandants de circonscription régionale de gendarmerie ;

- décision n° 16674 du 31 mars 1983 relative à l'appellation et à la subordination des commandants de région de gendarmerie.

Pour le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et par délégation :

*Le général,
sous-directeur de l'organisation et des effectifs,*

Alain COROIR.